



# APPEL À PROJET

Curateur·ice·x·s en résidence

ET-Espace Témoin du GUS, SIP de Plainpalais



ET-Espace Témoin / ©Raphaëlle Mueller

L'association GUS, située à la rue des Vieux-Grenadiers à Genève, met au concours une résidence curatoriale accompagnée d'une bourse.

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024 jusqu'au 30 novembre 2025, lae-s personne-s sélectionné-e-x-s pour la résidence aura/auront pour objectifs de proposer une programmation (min. 3 événements, expositions, table rondes, performances) dans l'espace d'exposition ET.

Les curateurs·trices auront à disposition l'espace pour une période de environ 4 mois répartie sur l'année. La surface de 105 m<sup>2</sup> est modulable grâce à des parois mobiles (32m<sup>2</sup> de surface supplémentaire), du mobilier et du matériel d'exposition ainsi que d'un coin cuisine.

Présent à la SIP de Plainpalais depuis 1989, le groupement des usagers de l'ancienne SIP (GUS), association créée en 2002, a pour but de favoriser la production culturelle et les créateur·ice·x·s genevois, en mettant à disposition des espaces de travail à vocation culturelle artistique et multidisciplinaire, à des coûts modérés.

En investissant ces espaces adaptés à leurs pratiques, les ateliers de la SIP collaborent au maintien d'un bâtiment industriel au centre de Genève. Le GUS œuvre aussi en organisant ou en participant à des événements culturels à Genève, et s'ouvre au public avec [ET-Espace Témoin](#) ainsi que le [Théâtre d'art moderne et contemporain](#) (TAMCO).

La résidence est soutenue par la FPLCE.



## APPEL À PROJET

Curateur·ice·x·s en résidence

ET-Espace Témoin du GUS, SIP de Plainpalais

# PRÉSENTATION

ET-Espace Témoin est un espace neutre et flexible qui se prête autant à des événements confidentiels qu'à ceux ouverts à un large public. Il se conçoit comme une plateforme d'échanges, un laboratoire transdisciplinaire, qui évolue et s'organise en fonction des projets, des compétences et des intérêts, il est lieu de création et de diffusion. Son loyer et ses charges sont répartis entre les membres du GUS. Il est également prêté et loué à d'autres associations ou groupes, mais toujours à des fins culturelles.

- L'association GUS propose dans son espace d'exposition (ET) une résidence curatoriale ouverte à tous les champs culturels et/ou théoriques;
- Au minimum trois événements curatoriaux sont à organiser durant la résidence. A savoir: en automne 2024, au printemps 2025 et en septembre/octobre 2025;
- Une bourse de CHF 15'000.- est allouée au projet retenu en deux versements;
- La bourse doit couvrir les défraiements des coordinateur·ice·s et des intervenant·e·s ainsi que les frais liés aux expositions/événements prévus (plan de financement à présenter dans le dossier de candidature);
- Délai de candidature 7 juin 2024 à minuit.

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature regroupé dans un seul document  
max. 20 pages et 8 Mo max.

Contenu du dossier:

- Nom de la·e·s porteur·euse·x·s, et/ou du collectif (Nom du Collectif, NOM(s)\_Prénom(s) );
- Coordonnées de la·e porteur·euse du projet (courriel, adresse complète, téléphone);
- Une lettre de motivation;
- Une note d'intention du projet curatoriale (thématiques, méthodes et disciplines engagées, intervenant·e·x·s, invité·e·x·s);
- Un calendrier prévisionnel des événements envisagés;
- Un budget prévisionnel;
- Un portfolio;
- Une biographie et/ou un CV de la·e·s curateur·ice·x·s;



## APPEL À PROJET

Curateur·ice·x·s en résidence

ET-Espace Témoin du GUS, SIP de Plainpalais

# MISE AU CONCOURS

L'inscription ne sera prise en considération qu'à la réception de l'ensemble des documents et des informations requises.

Le dossier doit être envoyé en un seul fichier, au format PDF, par courriel (max. 8 Mo) au plus tard le 7 juin 2024, à minuit,

à [ateliersgus@gmail.com](mailto:ateliersgus@gmail.com) > **OBJET: ET - Résidence curatoriale**

- Une commission composée d'acteur·ice·x·s culturel·le·x·s examinera les dossiers, puis fera passer un entretien personnel aux trois candidatures retenues, le 20 juin 2024 entre 14h et 18h.
- Les résultats seront annoncés personnellement aux finalistes par courriel et publiés sur le site d'ET.
- La commission n'est pas tenue de justifier son choix. La décision finale est sans appel et ne pourra être contestée par aucun moyen juridique.

# CONDITIONS

## LES BÉNÉFICIAIRES S'ENGAGENT À:

- Trouver des fonds supplémentaires pour la programmation, si nécessaire;
- Fournir deux rapports d'activités: le premier au 31 Janvier 2025 et le deuxième au 20 décembre 2025 décrivant les projets effectués avec photographies des événements. Le rapport de janvier conditionne le paiement de la deuxième partie de la bourse;
- Organiser au moins trois expositions / événements (expositions/performances/conférences, ...) ouverts au public durant la période de résidence;
- Définir des horaires d'ouverture au public (l'espace est utilisable 7/7 & 24h/24, il est cependant situé dans une zone d'habitations. Les usagers de du GUS s'abstiennent de provoquer des bruits pouvant troubler le repos des habitants entre 21h et 7h ainsi que les dimanches et jours fériés);
- Ne pas loger dans l'espace d'exposition;
- Être au bénéfice d'une assurance de responsabilité civile (copie à fournir au plus tard le premier jour de la résidence);
- Maintenir les murs de l'espace en bon état durant toute la résidence;
- Ne pas appliquer de peintures à même le béton, les sols et le plafond;



## APPEL À PROJET

Curateur·ice·x·s en résidence

ET-Espace Témoin du GUS, SIP de Plainpalais

- Restituer l'espace vide, propre et en bon état ;
- Les clés de l'espace et du bâtiment sont soumises à une caution de CHF 100.-;
- Toute intervention à l'extérieur de la salle d'exposition nécessite l'accord des coordinateur·ice·x·s de la résidence;
- S'occuper de la diffusion et de la communication et fournir les éléments nécessaires à la communication sur le site GUS/ET.

[Lien pour des renseignements complémentaires](#)

Cette résidence est possible grâce au soutien de la FPLCE.

**fplce**  
Fédération suisse  
des professionnels  
de la planification  
et de l'urbanisme



ET-Espace Témoin / ©Raphaëlle Mueller